

# Mobilisations étudiantes pour la culture

au Frac

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Conseil d'administration du Frac Provence Alpes Côte d'Azur, sous la présidence de Monsieur Richard Galy, a répondu à la sollicitation des étudiants des écoles d'art en adoptant ce jour la charte de mobilisation qu'ils ont rédigée.

À travers elle, le Frac propose donc d'accueillir de jeunes artistes en voie de professionnalisation, dans son espace dédié aux rencontres professionnelles. Cet accueil se fera dans le strict respect des consignes sanitaires et des protocoles mis en place dans le cadre de la fermeture publique du lieu.

Le Frac, en accord avec ses missions de pôle ressources, offre ainsi à ces étudiants une plateforme de création, d'échange et de débat.

**FRAC**

**Provence  
Alpes  
Côte d'Azur**

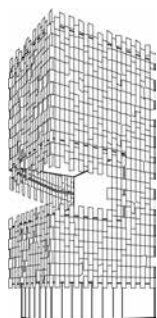
Le Fonds régional d'art contemporain est financé par le ministère de la Culture (Direction régionale des affaires culturelles) et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR**

**RÉGION  
SUD**  
PROVENCE-  
ALPES-  
CÔTE D'AZUR

# FRAC

**Provence  
Alpes  
Côte d'Azur**



Les Fonds régionaux d'art contemporain (Frac) sont des institutions qui ont pour mission de réunir des collections publiques d'art contemporain, de les diffuser auprès de nouveaux publics et d'inventer des formes de sensibilisation à la création actuelle. Créés en 1982 sur la base d'un partenariat État-régions, ils assurent depuis plus de trente ans leur mission de soutien aux artistes contemporains.

## **Le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Implanté à la Joliette, aux portes d'Euroméditerranée à Marseille, le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur est devenu un lieu emblématique de ce que nous appelons aujourd'hui un Frac « nouvelle génération » depuis l'inauguration en 2013 du bâtiment qui l'accueille, conçu par l'architecte japonais Kengo Kuma. Riche d'une collection de plus de 1300 œuvres et représentant plus de 600 artistes, le Frac occupe aujourd'hui un territoire régional, national et international, et développe de nouveaux modes de diffusion pour sa collection à travers un réseau de partenaires. Véritable laboratoire d'expérimentation artistique, sa programmation s'inscrit dans un questionnement de notre société tout en permettant l'accès à l'art contemporain au sein des six départements de la région.

## Informations pratiques

### **Ouverture tous publics**

Du mercredi au samedi de 12h à 19h

Le dimanche de 14h à 18h (entrée gratuite)

Fermé les lundis et jours fériés

### **Les mardis hors-champ**

Journée hebdomadaire dédiée à des missions de développement des publics et de construction de projets sur mesure. Les médiateurs du Frac proposeront des accueils de groupes le matin. L'après-midi sera consacré à diverses opérations afin d'aller à la rencontre de nouveaux publics. [reservation@fracpaca.org](mailto:reservation@fracpaca.org)

### **Tarifs**

Tarif plein: 5 €

Tarif réduit: 2,50 € ou gratuité  
(sur présentation d'un justificatif)

Pass annuel (validité 12 mois): entrée gratuite pour les expositions et tarifs préférentiels pour les événements.

Plein tarif: 14 € / Tarif réduit: 7 €

### **Pour venir au Frac**

Métro et tramway: arrêt Joliette

Bus: lignes 35 et 82, arrêt Joliette; ligne 49, arrêt Frac

Accès: autoroute A55

Parkings: Espercieux et Arvieux -

Les Terrasses du port

### **Bureaux ouverts**

du mardi au vendredi de 9h à 19h

## Contacts

### **Communication**

Gwénola Ménou

[gwenola.menou@fracpaca.org](mailto:gwenola.menou@fracpaca.org)

+ 33 (0)4 91 90 30 47

### **Presse**

Alambret Communication

Marie-René de La Guillonnière

[mane@alambret.com](mailto:mane@alambret.com)

+ 33 (0)1 48 87 70 77

+ 33 (0)6 88 90 76 22

## Arrosoir Frac

### **Cantine Café Epicerie bio**

Arrosoir Frac vous accueille dès le matin et à l'heure du déjeuner avec une formule différente chaque jour. Il est possible d'y consommer et d'emporter boissons et collations (pâtisseries, goûters, tapas...) et de découvrir les produits de leurs partenaires dans le coin épicerie.



**Le Fonds régional d'art contemporain est financé par le ministère de la Culture et de la communication, Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.**